

Commune de Foncine le Haut
58 Grande Rue
39460 FONCINE-LE-HAUT
mairie@jura-foncine.com
Tél. : 03 84 51 90 77

ARRETE MUNICIPAL n° 202610

LE MAIRE

- ✓ Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- ✓ Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2211.1 à L2213.6,
- ✓ Vu le code de la Route et notamment ses articles R411.8 et 411.25,
- ✓ Vu le décret N° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police dans le département en matière de circulation routière ;
- ✓ Vu la circulaire n° 86.230 du 17 juillet 1986 relative à l'exercice des pouvoirs de police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;
- ✓ Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- ✓ Vu la demande formulée par l'entreprise de travaux forestiers MONNIER Vincent en date du 17 juillet 2026.

ARRETE DE CIRCULATION

ARTICLE 1-

Suite à l'exploitation forestière des parcelles communales n°F16, F17 et E607, le long du chemin « Du Pont au communal de sur la Côte » :

- le parcours santé est strictement et temporairement fermé à tout utilisateur ;
- les chemins, pistes et sentiers sont strictement et temporairement interdits aux promeneurs, randonneurs et cyclistes, dans cette zone.

ARTICLE 2-

Cette réglementation sera applicable à partir du 22 juillet 2026 à 7h00 et jusqu'au 5 août 2026 à 18h.

ARTICLE 3 -

Seuls les professionnels en charge du chantier pourront accéder à cette zone durant cette période.

ARTICLE 4 -

La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 5 -

Le Maire de Foncine-le-Haut, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Foncine-le-Haut, le 18 juillet 2026
Le Maire, Christophe VUILLET

